

«Monseigneur,

Vous m'avez demandé de vous suggérer quelques noms de saints pour ma nouvelle paroisse: que diriez-vous de Saint-Pierre Apôtre ? J'avais pensé à Marguerite d'Youville, mais je crois qu'une Bienheureuse ne peut être la titulaire d'une église, est-ce correct ? Si oui, j'aurais toute la congrégation des Sœurs Grises qui jubilerait...

Maintenant, dois-je être là pour le 5 juillet ou pour le dimanche suivant ? De plus, verrez-vous vous-même à obtenir une salle de l'école pour la messe du dimanche et sur semaine ? Puis, les ornements, etc. etc., et surtout la maison où habiter, celle que nous avons vue lors de notre 'pèlerinage' mercredi dernier ?

J'attendrai donc de vos nouvelles. Je suis encore sous le coup de la surprise. Il faudra en revenir...

Mes hommages respectueux en Notre-Seigneur. »

Quelques jours plus tard, S.E. Mgr Lemieux lui fait parvenir une réponse par son vicaire général. En ce qui concerne son lieu de résidence, on lui fait savoir qu'il logera d'abord à l'Archevêché au mois de juillet, en attendant qu'il puisse trouver un logis «le plus accommodant possible dans le domaine de votre future juridiction », c'est-à-dire sur le territoire de la paroisse dont il sera le pasteur.

Quant au saint patron à donner à la paroisse, le prélat continue ainsi: «il faut que ce soit un saint vénéré dans l'Église universelle.» Le curé devra donc continuer ses recherches. On lui indique en outre la direction à suivre: «Continuez la lignée apostolique, avec St-Pierre Apôtre qui vous a fait un magnifique début.» Et la lettre est signée «Sacerdotalement vôtre» par Mgr J.N. Gélneau.

*C'est à ses actes qu'on connaît
la valeur réelle d'un homme.*

L'ORGANISATION DE LA PAROISSE

Dès son arrivée sur place dans Overbrook, à partir du début de septembre 1959, après avoir voyagé régulièrement de l'archevêché jusqu'à sa paroisse, l'abbé Dumoulin loue un appartement au 444 1/2 de la rue Donald et y emménage aussitôt.

Déjà M. l'abbé Raoul Dumoulin doit se consacrer à bien d'autres achats tout à fait essentiels. On ne peut desservir une paroisse sans le minimum de vases sacrés, de vêtements et de livres liturgiques, en un mot sans tout ce que requiert la bonne administration et célébration des divers sacrements et cérémonies religieuses.

L'appartement loué a aussi besoin d'être meublé pour y vivre avec un minimum convenable de commodités et des outils tout à fait indispensables comme classeurs, papeterie, table et machine à écrire...

On débute à l'école

Dans ses achats le curé se montre vigilant car la quête lors des deux premières messes du dimanche 19 juillet 1959 n'a rapporté que peu d'argent. Plusieurs paroissiens ne savent pas encore que le curé, sans résider encore au milieu d'eux, offre de fait l'eucharistie à l'école Saint-Paul.

Le décret d'érection demande aux curés des deux paroisses dont la nouvelle est détachée de l'annoncer aux messes du 19 juillet dans leurs paroisses respectives. Peu à peu les célébrations eucharistiques dominicales passent de deux à cinq, et les quêtes augmentent en conséquence pour rapporter en moyenne 250\$ par semaine. La participation des gens augmente aussi de façon remarquable.

Les arrangements temporaires ne peuvent durer indéfiniment. Pour aller de l'avant, il importe en outre d'obtenir la collaboration de nombreux laïcs pour travailler ensemble au développement de la paroisse. Parmi les quelques trois cents familles, il importe maintenant que le pasteur, ou curé, puisse trouver des personnes qui acceptent de faire partie des différents comités. Cela est une tâche très exigeante mais elle permet en même temps d'apprendre à connaître les gens.

Les premiers syndics

Les syndics, ou membres du Conseil des affaires temporelles, comme on les appelle alors, sont trouvés. Il s'agit de maître Cyrille Goulet, de Messieurs Grégoire Farrell et Henri Moncion. Comme les paroissiens ne peuvent demeurer trop longtemps dans une salle d'école, malgré l'accueil le plus chaleureux de la part des dirigeants de cette institution, il faut déjà songer à la construction d'une église paroissiale. On met alors sur pied un comité chargé, de façon spécifique, de cette vaste entreprise. Il est formé des membres suivants: Messieurs Alban Belfoy, Marcel Boudreau, Roger Chagnon, Roland Cloutier, Lucien Léclerc et Arthur Savard. Ces gens ont une lourde responsabilité qui les attend.

Mais comme ce sont des gens convaincus de l'urgent besoin de construire le presbytère et l'église, ils se mettent à la tâche sans plus attendre. N'est-ce pas la meilleure façon de procéder pour atteindre son objectif?

Les dames auxiliaires

D'autres organisations ont également un rôle majeur à jouer. Le comité des dames auxiliaires est composé de Mme Fernand Paquette, présidente, Mme Louis Vincent et Mme Léo Dupont comme vice-présidentes, Mme Émile Laberge, secrétaire, Mme Fernand LeCavalier, trésorière, Mme Roger Chagnon publiciste, Mme Jacques Paquette responsable des décorations et enfin de Mme Jean-Pierre Caron, chargée des activités sociales.

La paroisse a encore besoin d'organisations additionnelles pour fonctionner encore mieux.

La Saint-Vincent-de-Paul

Dans chaque paroisse, la charité doit déboucher concrètement sur les personnes dans le besoin, elle devient alors un signe concret de la charité des gens envers les plus démunis du milieu, c'est le rôle du Comité de la Saint-Vincent-de-Paul. Parmi les membres de ce groupe on retrouve Messieurs Joseph Bruyère à la présidence, Germain Chénier au poste de vice-président, J.-Roger Chagnon comme secrétaire, Hector Sirois comme trésorier, ainsi que Jean Morel et Jean-Claude Dufour chargés des activités spéciales.

Le comité de souscription

Le désir de construire une église est à coup sûr fort louable, mais cela ne se fait pas tout seul, du jour au lendemain. C'est ainsi qu'un comité pour la campagne de souscription est mis sur pied. Il est composé de Messieurs Lomer LeBlanc, médecin, comme président honoraire; Léo Dupont, président actif; Armand Bertrand, Louis-Philippe Michaud, Adrien Guibord et de maître Louis Vincent comme vice-présidents, de Roger Lavergne comme secrétaire et de Guy D'Aoust comme trésorier. Ce comité reçoit l'aide active de chefs d'équipe qui sont: Messieurs Paul-Émile Proulx, René Jutras, Alfred Trépanier, Robert Vendette, J. de G. Lizotte, Jacques Paquette, Joseph Bruyère, Charles Plouffe et Alphonse Guibord. Ils seront chargés dans les plus brefs délais de planifier la campagne de levée de fonds à travers l'ensemble du territoire paroissial.

*Il faut battre le fer
pendant qu'il est chaud.*

ON PRÉPARE UNE LEVÉE DE FONDS

La préparation d'une vaste campagne de souscription requiert d'énormes et soigneux préparatifs, car rien ne doit être laissé au hasard. Nous venons de voir comment la paroisse Saint-Sébastien s'est pourvue de plusieurs comités dont celui de la campagne de souscription. Le jeudi 5 novembre 1959, une réunion importante se tient chez M. Fernand Paquette, sous la présidence de maître Cyrille Goulet. Voici quelques points essentiels qui ressortent de cette réunion.

Il appert clairement que les syndics et le curé lui-même en sont venus très vite à la réalisation qu'il serait tout à fait utopique et même impossible de vouloir envisager la construction de l'église et du presbytère avec les revenus actuels des quêtes du dimanche, de l'argent en banque et même avec des dons individuels.

En dépit du fait que la paroisse n'a pas de dette, elle possède si peu d'argent en banque qu'il est impossible de prévoir quand elle pourra détenir les fonds nécessaires lui permettant l'achat d'un terrain et l'acceptation d'un plan de construction. Dans la situation actuelle, il faudrait attendre au moins cinq ou six ans. Bien conscients de cette réalité objective brutale, les généreux syndics, de concert avec leur curé, et après consultation auprès des membres du comité de construction, en sont venus à la

conclusion toute simple qu'il faut prendre des mesures extraordinaires. D'où la décision qui sembla opportune à l'ensemble de procéder à une campagne-éclair de souscription dans les plus brefs délais.

On informe le public

On passe donc à l'attaque et on décide de faire imprimer une publication format petit tabloïde en vue de renseigner les paroissiens sur la nécessité de la souscription, et de les mettre ainsi au courant d'autres sujets d'intérêt pour la paroisse. Selon les plans, ce petit imprimé est prêt pour distribution aux messes du dimanche 15 novembre 1959.

Monsieur Henri Moncion, syndic, se charge alors de présenter les membres du Comité de construction. Puis c'est au tour de Monsieur Grégoire Farrell, autre syndic, d'expliquer le système proposé pour cette campagne. On s'est même entendu pour que la sollicitation des paroissiens et paroissiennes se fasse entre quatorze et seize heures, le dimanche 15 novembre 1959. Pour sa part Monsieur Farrell précise ensuite, de façon détaillée, la procédure sur laquelle on s'est entendu pour les cartes de souscription, les chèques personnels, les versements en argent comptant et les reçus à émettre.

Monsieur le syndic Grégoire Farrell explique enfin brièvement le déroulement concret: on a pris soin de diviser la paroisse en quatre secteurs, deux pour la partie nord et deux pour la partie sud de la rue Donald. Chacune de ces parties se voit respectivement subdivisée en deux secteurs sous l'égide immédiate d'un vice-président responsable de quatre chefs d'équipe. À leur tour ces derniers disposent de cinq sollicitateurs chargés de la visite à domicile de seulement cinq familles. On compte donc quatre-vingt sollicitateurs pour effectuer la visite de 375 personnes adultes, souligne le document.

Le même rapport se poursuit encore avec l'intervention particulière de Monsieur le curé. Celui-ci ne craint pas de souligner «avec émotion le grand rôle joué par messieurs les

syndics dans l'organisation de la campagne de souscription; il les considère comme l'âme de ce mouvement et reconnaît publiquement les nombreux sacrifices personnels qu'ils ont dû s'imposer pour mener cette lourde tâche à bonne fin. Il leur exprime sa reconnaissance personnelle et celle de tous les paroissiens.» Et il a tout à fait raison de le faire, car ces paroissiens se sont réellement dévoués de tout cœur pour préparer ce projet d'envergure.

Unique appel

Un point important du rapport mérite ici d'être souligné: «c'est la seule campagne que la paroisse organisera pour la construction de l'église... Il faudrait que les paroissiens comprennent que cette campagne est nécessaire s'ils veulent une église... Il ne s'agit pas ici d'une entreprise commerciale mais d'un devoir et d'une obligation paroissiale », selon l'avis même du pasteur de Saint-Sébastien.

Le nouveau curé connaît bien les exigences posées par le diocèse avant que l'on puisse procéder à l'achat d'un terrain, songer à faire dresser des plans pour aboutir enfin à la construction de l'église. Il importe d'avoir en main une somme assez importante d'argent pour mettre en branle ces différentes étapes. Il reste maintenant à passer aux actes le plus vite possible si l'on veut atteindre le grand et noble objectif poursuivi.

*Il n'y a souvent que le
premier pas qui coûte.*

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Le 'journal' que l'on a fait imprimer comporte plusieurs points dignes de mention. Nous croyons utile d'en reproduire quelques-uns ici au profit des gens, car il est certain que peu de paroissiens et paroissiennes du début ont conservé une copie de cette publication. Un article s'intitule: *Il nous faut \$30,000. pour commencer à construire notre église.* Il est assez long, mais il mérite d'être repris en entier:

«Les paroissiens de Saint-Sébastien désirent, non sans raison, qu'une église soit construite dès le printemps 1960, espérant qu'elle soit prête pour Noël. C'est là un projet fort ambitieux mais si nous prenons les moyens nécessaires il peut tout probablement se réaliser. »

«Pour songer à se construire ou à s'acheter une maison un individu doit tout d'abord être propriétaire d'une somme suffisante d'argent pour verser à son entrepreneur ou à son vendeur le dépôt initial. Même sous la loi nationale de l'habitation et avec le secours de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui permettent de construire ou d'acheter grâce à des conditions de crédit extraordinairement faciles il faut tout de même qu'un individu ait mis de côté de mille à quinze cents dollars sinon plus. »

Puis l'article se poursuit:

«*Quel est l'objectif?* »

«Lorsqu'il s'agit de construire une église il faut qu'une paroisse comme la nôtre soit propriétaire d'une somme de \$30,000.00 environ avant de pouvoir se lancer *sérieusement* dans l'étude de plans, devis, etc. »

«Notre paroisse comptant quelque 300 familles il faut que ces familles contribuent au fonds de construction une *moyenne* de \$100.00 chacune. »

«*Quand?* »

«La paroisse ne peut ébaucher de plan *sérieux* avant d'avoir cette somme en main car il est impossible d'emprunter 100% de la valeur de l'église et du terrain nécessaire... »

«Il faut donc que toutes les familles *qui le peuvent* remettent à la paroisse la somme de \$100.00 dimanche le 15 novembre 1959 ou s'engagent à la lui verser en deux ou plusieurs paiements mensuels le 15 de chaque mois et ce par chèques postdatés autant que possible, remis immédiatement au solliciteur afin de faciliter la tâche du secrétariat de la campagne. »

«Si toutes les familles pouvaient verser \$100.00 le 15 novembre la paroisse pourrait commencer immédiatement l'étude sérieuse du projet de construction. »

«Par ailleurs, le contraire est vrai: si les argents ne sont reçus que \$10.00 par mois la construction en sera retardée d'autant. Il y va donc de l'intérêt des paroissiens de verser \$100.00 par famille en moyenne le plus vite possible. »

«Cyrille Goulet, syndic. »

En plus de l'article de Monsieur Goulet, le 'journal' publie un «*Message de Monsieur le Curé-Fondateur*» à ses paroissiens. Le voici:

«La fondation d'une paroisse comporte beaucoup de sacrifices de la part de tous les membres de cette nouvelle famille

paroissiale. Les débuts sont toujours pénibles, pas d'église, pas d'organisations paroissiales, en un mot *rien*. »

«Mais voilà que, tout à coup, un prêtre est désigné par l'autorité diocésaine pour établir un centre d'activités religieuses, une paroisse. Sa présence crée déjà un remous: il célèbre la messe pour la première fois. Quel événement important! Bientôt il demeure sur place, à la tête de plusieurs centaines de familles. Il devient le bon pasteur au milieu de ses brebis spirituelles, semant la Bonne Nouvelle, administrant les sacrements, toujours prêt à répondre à un appel regardant son ministère. »

«Le prêtre est au milieu de vous. Il est avec vous et pour vous. Je sais combien vous voulez une église et cela le plus tôt possible. Moi aussi, croyez moi bien. Cependant, il ne faut pas précipiter les choses. Nous devons procéder normalement mais fermement et activement. Une paroisse ne s'organise pas en un jour. La construction d'une église non plus. »

«Quand l'aurons-nous notre église ? Quand ? ça dépend de chacun de vous. Eh oui! chaque famille, chaque paroissien, tous unis les uns aux autres, nous devons travailler ferme, avec courage et confiance, avec *générosité*. Des sacrifices, il faudra en faire. D'abord *prier* le bon Dieu avec foi. Il veut sa *maison* de prières, il *veut* que nous fassions notre part et une part généreuse; que nous soyons capables de sacrifier quelque chose de superflu comme, par exemple, un paquet de cigarettes de temps à autre, liqueurs douces ou fortes, toute dépense que l'on considère 'de trop'... Vous n'en mourrez pas. Vous serez fiers d'avoir fait votre part. Après tout, ce que nous vous demandons ce n'est que la *part de Dieu*. Il vous a donné des biens matériels, il vous tend la main avec bonté pour que vous lui en donniez de bon cœur une petite part... la sienne. »

«Vous comprenez, n'est-ce pas ? D'ailleurs, depuis juillet dernier, vous avez été généreux. Je vous en remercie beau-

coup. Il faut continuer à venir à la messe dans votre paroisse. Ce que vous donnez ailleurs, votre paroisse ne l'a pas... Pas vrai ? Alors, c'est entendu ? »

«Ce n'est pas tout. Nous lançons une *campagne-éclair* ... N'ayez pas peur. Une souscription *généreuse*. Pourquoi ? pour le fonds de construction. Il n'y a pas d'autre moyen présentement pour y arriver. Chaque famille doit faire sa part. Refuser serait ne pas comprendre ses responsabilités. Donner chichement serait un geste que le bon Dieu ne bénirait pas. »

«Donnez donc selon vos moyens, mais donnez avec tout votre cœur. Que chaque personne d'une famille qui travaille fasse également *sa part*! Notre-Seigneur accorde une récompense pour un verre d'eau donné en son nom; que ne vous accordera-t-il pas pour tout ce que vous donnerez pour *son* église qui deviendra *votre* église! »

«Nous avons l'exemple de certaines autres paroisses qui ont procédé de la même manière et qui ont obtenu des succès dépassant leurs espérances. Pourquoi pas nous, paroissiens de Saint-Sébastien ? »

«Les sollicitateurs passeront de porte en porte vous demandant de souscrire. Que ferez-vous ? Bien les recevoir en tout premier lieu. Discuter avec franchise et charitablement s'il y a lieu de le faire. Puis, avec un sourire sincère, vous accomplirez votre devoir de paroissien. »

«Regardez donc toutes les campagnes pour les différentes œuvres qui ont leur importance. Tout le monde travaille. Et on donne. Alors, pour *votre* paroisse, *votre* église, je vous dis ceci: »

«Je vous remercie dès aujourd'hui pour votre fière et généreuse contribution. Que Dieu vous le rende en bénédictions et en biens matériels! »

«Raoul Dumoulin, ptre, curé. »

Le nouveau pasteur sait donc exprimer sa pensée d'une façon claire et compréhensible.

L'emplacement de l'Église

Dans tout projet semblable, un point majeur pour ne pas dire primordial concerne bien souvent l'emplacement du futur temple paroissial aussi petit ou imposant soit-il. On a vu ici et là des déchirements atroces dans certaines paroisses en relation avec l'emplacement de l'église paroissiale. On peut d'ores et déjà apprendre dans le même petit 'journal' que «Notre église de Saint-Sébastien sera probablement bâtie sur le côté ouest de la rue Frances, vis-à-vis des rues Newman et Lawson, soit à quelques pas seulement de la rue Donald. Il s'agit d'un terrain situé aussi près que possible du centre géographique de la paroisse puisque la rue Frances commence presque en face de l'école Saint-Paul et se rend jusqu'à la rue Prince Albert. »

L'intérêt des autorités diocésaines envers les catholiques du secteur d'Overbrook s'est manifesté peu après la décision prise par l'archevêque d'Ottawa, le premier avril 1959. En effet, moins d'un mois plus tard, à savoir dès le 28 avril 1959, des documents nous apprennent que M. Maurice Jolicœur et son épouse Rita ont accepté de vendre un terrain à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine d'Ottawa (CÉCRO) au montant de 8 000\$, cette vente n'est cependant enregistrée que le 20 mai suivant. Quelques semaines plus tard, soit le 18 mai 1959, M. Albert Labelle et son épouse Yvonne se départissent en faveur de la CÉCRO d'un terrain d'une valeur de 4 200\$. L'enregistrement de la vente est en date du 20 mai 1959. Puis, peu après, en date du 27 mai, la CÉCRO se porte acquéreur d'un terrain appartenant à M. Rodolphe Cronier et son épouse Lina, pour la somme de 31 500\$. Mentionnons dès maintenant que le même acheteur se porte acquéreur d'un terrain propriété de la ville d'Ottawa le 10 janvier 1960 pour la somme de 2 000\$, enregistré le 29 mars suivant. Enfin, la CÉCRO complète les transactions de terrains par la vente d'un vaste lot à M. Vital

Lacroix en avril 1961 pour la somme de 17 500\$, l'enregistrement se fait le 5 du mois suivant.

Un rapide regard sur l'ensemble de ces diverses transactions démontre que la CÉCRO s'est procuré différents lopins de terre pour un montant global de 45 700\$, qu'elle en a par la suite vendu une partie et que la valeur de la future propriété foncière de la paroisse s'élève à la somme de 28 200\$. On comprend aisément qu'avec des quêtes de 250\$ par semaine, il faudrait attendre des années avant même de songer concrètement à construire une église et un presbytère. Mais alors que faire ?

Le résultat de la campagne

Le journal *Le Droit* rapporte peu après que la campagne-éclair dont nous venons de parler a rapporté la somme de 17 000\$. On n'a pas atteint l'objectif fixé, mais on qualifie malgré tout la campagne 'd'heureuse' et les syndics, Messieurs Goulet, Farrell et Moncion 'n'ont que des éloges à faire de la générosité des paroissiens.' poursuit le journal.

*Les petits ruisseaux
font les grandes rivières.*

L'IMAGINATION SE MET DE LA PARTIE

Outre la levée de fonds principale du 15 novembre 1959, plusieurs autres personnes et groupements de la paroisse collaborent activement à amasser de l'argent en vue de la construction des différents édifices paroissiaux. Nous n'avons pas la prétention d'en donner ici une liste exhaustive et définitive, mais tout simplement de mentionner certaines initiatives ayant fait à l'époque les manchettes du journal *Le Droit*.

Il y eut sans doute plusieurs autres activités dont les archives paroissiales et diocésaines n'ont pas conservé la trace...

Les dames auxiliaires

La première activité, préparée avec beaucoup de soin par les Dames auxiliaires de la paroisse, consiste en un «thé-offrande» en date du 18 octobre 1959. Donc, même avant la grande levée de fonds, on se soucie déjà d'apporter une contribution hautement appréciée à la paroisse naissante. Le journal rapporte que l'événement a remporté un vif succès puisque des centaines de personnes y ont assisté, en connaissant l'importance pour l'avenir de la paroisse Saint-Sébastien.

Le même groupe de dames, tout au cours de leurs activités ordinaires, se soucie sans cesse de procéder à des cueillettes de fonds. Elles élaborent dans cet esprit le projet de faire des dons bien concrets et d'une grande utilité à leur paroisse. C'est ainsi

que le journal *Le Droit* en date du 18 mars 1960 rapporte que les Dames auxiliaires, connaissant bien les besoins de leur nouvelle paroisse ont offert au curé un ostensor, une chape accompagnée de l'étole, du voile huméral et de la bourse, c'est-à-dire l'ensemble de vêtements liturgiques complet pour les saluts ou bénédictions du Saint-Sacrement. De son côté, Madame H. Ponzini a présenté à la paroisse un encensoir, une navette et des chandeliers. Voilà des cadeaux à la fois éminemment utiles, pour ne pas dire essentiels, à une paroisse naissante et qui lui seront d'un grand secours pour de nombreuses années lors des célébrations liturgiques.

Les dames de l'ouvroir

Les Dames de l'ouvroir Saint-Sébastien sont parvenues pour leur part à ramasser l'argent nécessaire en vue de présenter au curé de la paroisse une aube, deux surplis, ainsi qu'une patène de communion et une croix de procession. Le quotidien *Le Droit* du 13 avril 1960 rapporte l'événement dans son édition du jour.

Un peu plus de deux mois plus tard, le même groupe de Dames organise, toujours au profit de la paroisse, une partie de cartes qui remporte un franc succès souligne-t-on dans un article du journal *Le Droit* dans son édition du 20 juin 1960.

Le rythme des événements en vue de recueillir des fonds pour la paroisse ne semble pas diminuer. Le 17 août 1960, les Dames auxiliaires organisent cette fois un festival des framboises toujours dans le même but. On a vraiment de la suite dans les idées. Encore une fois, les résultats semblent excellents puisque *Le Droit* parle d'un grand succès dans son édition du 21 août 1960.

Les idées nouvelles ne cessent de surgir et le 16 septembre 1960, la paroisse est bénéficiaire des profits d'une kermesse organisée dans le même but, souligne le même journal quotidien.

Plusieurs semaines plus tard, les Dames de l'ouvroir décident d'organiser un bazar. Le quotidien français de la capitale nationale souligne encore une fois que l'événement a rapporté un franc succès, le 21 novembre 1960.

Enfin, nous aimerions souligner que le dimanche 24 septembre 1961, un autre «thé-offrande» rassemble plusieurs centaines de personnes. Les bénéficiaires sont toujours au profit de la paroisse souligne *Le Droit* du 25 septembre 1961.

Le dicton populaire selon lequel «lorsque l'on veut, l'on peut» se voit confirmer, s'il faut en croire les responsables des activités que nous venons de souligner. Cela montre également que les gens d'Overbrook veulent vraiment le succès de leur paroisse. Ils méritent bien l'expression de l'appréciation des gens de la paroisse qui se préparent à fêter le quarantième anniversaire de la paroisse et qui n'ont jamais cessé par la suite de se montrer généreux envers elle, soucieux de sa survivance pendant de longues années à venir si Dieu le veut.

Générosité des dames

Dès la fin de l'année régulière 1961-1962 des Dames auxiliaires, l'abbé Dumoulin les remercie et les félicite pour leur dévouement et pour les activités organisées. Ces activités ont déjà permis des dons à la paroisse s'élevant à la merveilleuse somme de mille dollars. De plus, en tant qu'aumônier, Monsieur Dumoulin termine par la prière.

Cette générosité ne se démentira pas au cours des années. Elles offriront le piédestal sur lequel sera placée la statue de saint Sébastien, puis un ensemble d'ornements, et un chèque de 600\$ en avril 1962.

Pendant la saison 1962-1963, les Dames verseront la somme de 125\$ pour des soutanes d'enfants de chœur en octobre; 57\$ supplémentaires dans le même but au mois de janvier 1963 et 50\$ pour le vingt-cinquième anniversaire d'ordination du curé de la paroisse en juin 1963.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1963-1964, elles fourniront 25\$ pour l'achat d'un manteau royal pour le tabernacle. En juin 1964, Monsieur le curé leur annonce que le mur derrière la croix sera recouvert de céramique venant d'Italie.

Enfin, dans la pauvre documentation que nous avons, nous apprenons qu'elles ont versé la somme de 76,50\$ pour l'achat de toges de services lors des cérémonies religieuses à l'église le 14 septembre 1965.

Nous savons de source sûre que ces Dames ont aussi aidé le mouvement scout et guide de la paroisse par toutes sortes de dons, ainsi que les écoles en leur accordant des sommes d'argent pour l'achat de cadeaux aux enfants à la fin de l'année scolaire, année après année.

C'est tout ce que nous avons trouvé dans les archives au sujet de ces dames, à part la liste du premier exécutif.

Le 18 avril 1961, commence la section paroissiale de cette Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Nous pouvons pour le moins mentionner ici les noms des dames qui ont été élues à la section de Saint-Sébastien.

Présidente: Mme Léo Dupont

Première vice-présidente: Mme Fernand Paquette

Deuxième vice-présidente: Mme Paul Piecki

Troisième vice-présidente: Mme Robert Sauriol

Secrétaire: Mme Louis Vincent

Secrétaire-adjointe: Mme Rosa Laviolette

Trésorière: Mme Jacques Paquette

Trésorière-adjointe: Mme Émile St-Georges

Secrétaire-publiciste: Mme Roger Chagnon

Les sept conseillères: Mme Germain Chénier, Mme René Jutras, Mme Roland Julien; Mme Paul Gauvin; Mme Jean-Claude Dufour, Mme Paul Gagnon et enfin Mme C. Richard.

*À cœur vaillant
rien d'impossible.*

VERS LA CONSTRUCTION DE L' ÉGLISE

Le curé et les syndics de la paroisse travaillent d'arrache pied, car la souscription leur a donné l'espoir de pouvoir ramasser les fonds nécessaires pour la construction de la future église. L'aide vient même d'outre frontières. Lors d'une réception de mariage, le 12 octobre 1960, M. Eugène Charette présente son frère Joseph, propriétaire d'un salon de coiffures pour hommes dans la ville de Détroit au Michigan, à l'abbé Raoul Dumoulin. Il le qualifie ainsi: 'comme étant tout un organisateur et travailleur d'église'. C'est ainsi que le curé de Saint-Sébastien demande à Eugène: «ton frère accepterait-il d'aider la paroisse à ramasser des fonds ?» Monsieur l'abbé Dumoulin s'attend-il réellement à ce que cette demande de sa part porte des fruits, ou s'agit-il plutôt d'une demande pour la forme ? Nous n'en savons strictement rien. Mais on ne peut en douter un seul instant, la requête fut bel et bien faite !

Un bénévole inespéré

Toujours est-il que Monsieur Joseph Charette, de retour aux États-Unis dans la capitale mondiale de l'automobile, invite ses parents et ses amis à se joindre à lui pour faire une offrande substantielle à la nouvelle paroisse. Les choses suivent leur cours normal, et Monsieur Charette parvient peu à peu à ramasser des contributions sur une base régulière.

Revenu à Ottawa quelques mois plus tard, pendant le long congé du temps des fêtes de la Nativité, il doit sans l'ombre d'un doute ressentir une fierté profonde et bien méritée de pouvoir présenter le résultat de ses efforts à l'abbé Dumoulin. Malgré l'article publié dans le journal *Le Droit* et qui mentionne un don de 1 000\$, nous possédons dans les archives paroissiales une photocopie du chèque qui s'élève en réalité à la somme de 2 000\$. Il vaut la peine de reproduire ici la photocopie de ce chèque que l'on peut qualifier d'historique, à n'en pas douter. Son noble geste lui vaut d'ailleurs une lettre spéciale de remerciement de la part de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Lemieux, en date du 23 janvier 1960.



Emprunt substantiel

Le 20 janvier 1960, une demande faite plus tôt auprès des autorités diocésaines dans le but de faire un emprunt au montant de 250 000\$ pour la construction de l'église, se voit approuvée à la réunion du Chapitre métropolitain du même jour. On peut y lire en effet que: «Mgr [Raymond] Limoges propose, appuyé par Mgr [Paul-Édouard] Brunet et accepté à l'unanimité, que cet emprunt soit accordé. Le curé et les paroissiens de Saint-Sébastien demandent la permission d'emprunter environ 250 000\$ pour la construction de l'église, du presbytère et pour les frais de l'architecte et des ingénieurs. Il va sans dire que le prix de l'ameublement n'est pas inclus dans la somme ci-haut mentionnée, pas plus d'ailleurs que le prix du terrain qui devra être déterminé avant la construction et dont une partie sera vendue plus tard» (voir ce texte dans: *Chapitre métropolitain d'Ottawa, 1923-1971*).

Les syndics ont pris la peine de se déranger pour visiter plusieurs églises avant de choisir un architecte afin de pouvoir lui fournir beaucoup d'informations relatives au genre de temple paroissial qu'ils souhaitent voir s'élever sur la rue Frances. M. Grégoire Farrell raconta un jour à l'auteur de ces lignes qu'il a alors effectué un voyage dans la région de Montréal afin d'aller visiter une église qui plus tard servira plus ou moins directement d'inspiration à l'église d'ici.

Un architecte est pressenti

Ainsi, dès le mois de mars 1960, le pasteur et les trois syndics se rendent à l'archevêché afin de rencontrer le procureur diocésain, Mgr Alfred Lapierre. Il ressort de cette rencontre que la prochaine étape consiste à lui mettre sur papier le choix de l'architecte qu'ils auront retenu pour dresser les plans de leur future église et du presbytère. Le premier jour du mois d'avril suivant, les syndics paroissiaux, dans la plus grande unité avec leur pasteur, passent de fait à l'action:

«... conformément à ce que vous nous avez demandé, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la décision prise par monsieur le Curé Dumoulin et les trois syndics de la Paroisse St-Sébastien, à savoir messieurs Cyrille Goulet, Henri Moncion et Grégoire Farrell, en ce qui concerne la construction prochaine de l'église de cette paroisse... nous aimerions que cet architecte soit monsieur Roger Thibault dont le bureau est situé à 303, rue Kendall à Eastview », connu maintenant comme la ville de Vanier, du nom de l'ancien Gouverneur général Georges Vanier.

«Nous espérons que vous voudrez bien approuver ce choix et nous profitons de cette occasion pour vous dire encore une fois notre reconnaissance pour l'intérêt que vous manifestez au développement de notre paroisse... »

L'archevêché se montre favorable à cet architecte et il travaille fébrilement aux plans des édifices paroissiaux d'après les indications des responsables. Les plans de l'architecte Roger

Thibault, sont envoyés pour étude aux autorités diocésaines, puis ils reçoivent l'acceptation du *Comité diocésain de la construction des églises* et les travaux de construction proprement dits se voient subséquemment confiés à un entrepreneur connu: *SIROTEC*.

Étude du sol

Mais on ne construit pas sur un terrain un édifice aussi important qu'une église paroissiale et un presbytère sans avoir procédé au préalable à l'étude du sol. Suite à leur investigation scientifique du site, les ingénieurs géologues de la rue Besserer font parvenir leur rapport directement à l'architecte et expédient la facture au curé Dumoulin en date du 7 septembre 1960. Il s'agit d'un coût de 440\$. On peut donc dorénavant procéder à la bénédiction du terrain et à la levée de la première pelletée de terre le dimanche 9 octobre 1960 à 15 heures par l'abbé Dumoulin. Aucun obstacle majeur ne se dresse plus maintenant devant eux.

Le 20 octobre 1960, le journal *Le Droit* publie, dans son édition du jour à la page 27, une esquisse de la future église et du presbytère qui lui est juxtaposé. On ne peut douter que les paroissiens et les paroissiennes se montrent certainement très heureux de ce qui se produit et fiers de la tournure des événements.

Enfin, le 4 novembre 1960 les ouvriers se mettent définitivement à l'œuvre et entreprennent les travaux d'excavation, puis de construction de l'église et du presbytère. Le grand rêve des gens d'ici et de leur pasteur prend enfin une forme chaque jour plus concrète sous leurs yeux après tant d'efforts. Même si la date du 25 décembre auparavant envisagée ne peut plus réalistement être retenue comme celle de la fin des travaux, cela n'importe guère puisque tout est maintenant en bonne voie de réalisation.

*L'essentiel, c'est que le
Christ soit toujours vivant
parmi nous et en nous.*

COUP D'ŒIL SUR LA VIE CHRÉTIENNE

Même en l'absence d'une église ou d'un temple permanent, la vie chrétienne se développe peu à peu, l'assistance aux messes dominicales augmente, de plus en plus de gens s'impliquent dans les différentes activités et associations qui voient le jour à Saint-Sébastien. Les prières officielles de l'Église entourent et donnent sens à des événements de plus en plus nombreux de la vie.

Premier baptême dans la paroisse

Peu après la fondation officielle de la paroisse, soit le 26 juillet 1959, l'abbé Dumoulin a le bonheur de baptiser un premier enfant: Joseph *Sébastien* Serge Barbe. On a tenu à donner à l'enfant le nom du saint patron paroissial. Remarquons ici que la belle coutume de donner le nom d'un saint à l'enfant existe toujours. Pourquoi cette pratique ? Parce que l'on devrait bien faire connaître ce saint patron à l'enfant afin qu'il puisse devenir un modèle de vie et même un ami pour lui.

Mais qu'est-ce donc que le baptême pour nous ? Ce sacrement est la première étape de l'initiation chrétienne, le sacrement du commencement. On se souvient de l'épisode où Jésus explique à Nicodème qu'il lui faut renaître. Il s'agit d'une

nouvelle façon de vivre, de venir au monde, d'entrer dans une existence renouvelée.

Le baptême est le sacrement où l'Esprit Saint vient se poser sur le baptisé pour lui donner un pouvoir nouveau, celui de la foi. Ainsi la personne peut connaître le Christ, recevoir la Bonne Nouvelle, acquérir la certitude que le Christ est présent avec elle dans sa vie. C'est encore le sacrement de l'espérance, en ce sens que l'Église souhaite pour la personne baptisée que le Christ devienne son chemin, sa vérité et sa vie, son compagnon de route jusqu'à la Résurrection.

Enfin, le baptême est encore le sacrement de l'amour parce qu'il établit une alliance permanente avec le Christ, alliance qui demande à se développer, à s'approfondir sans cesse tout au long de la vie. Ou si vous voulez une adoption, nous devenons enfants de Dieu (voir: *Épître aux Galates*, 4, 5), qui est beaucoup plus qu'une adoption légale, dans le baptême nous recevons une belle manifestation d'amour de la part de Dieu notre Père, nous sommes réellement comme l'affirme saint Jean «appelés enfants de Dieu. Et nous le sommes !»(voir: *Première épître*, 3, 1).

Première liturgie des défunts

Le premier août 1959, le Seigneur rappelle à lui la petite Carole Smith, de la rue Hardy, âgée de quatre ans et demi, suite à une malencontreuse noyade. Elle jouera sans doute un grand rôle d'intercession auprès du Seigneur pour les chrétiens et chrétiennes d'ici. Même si cette cérémonie doit se faire dans une autre paroisse, car elle ne peut se faire dans la salle de l'école, elle est cependant la première à signaler.

Malgré la peine normale et saine des personnes dans le deuil, l'Église célèbre dans les funérailles chrétiennes le mystère pascal du Christ. Depuis son baptême, la personne est devenue une avec le Christ mort-ressuscité et est appelée à passer de la mort à la vie, elle est invitée à entrer dans la compagnie des saints.

Dans la célébration des funérailles, nous sommes invités à affirmer notre espérance en la vie éternelle. Les rites invitent les gens à mieux comprendre la mort chrétienne qui est l'ultime abandon à la volonté du Père, l'espérance de partager la résurrection du Fils, à la compréhension du rôle de l'Esprit qui consiste à nous élever à cette vie nouvelle.

Même si les funérailles n'ont pas pour but de nous enlever nos questions sur la réalité si brutale et si mystérieuse de la mort, elles nous situent au niveau de la foi et de l'espérance chrétiennes, nous rappelant le sens de notre mort qui consiste à passer de la vie présente à la plénitude de la vie qui ne finit pas auprès de Dieu.

Visite du délégué apostolique

L'acceptation d'être le parrain de la paroisse de la part du Délégué apostolique ne devait pas rester sans aucune signification concrète. Le 5 février 1960, S.E. Mgr Sebastiano Baggio vient faire une première visite officielle dans la paroisse. Il célèbre même l'eucharistie pour les fidèles dans l'école Saint-Paul et manifeste ainsi son appui et son encouragement envers les gens qui ont osé s'impliquer et demander l'érection canonique d'une paroisse dans la partie est de la capitale fédérale.

Le Délégué apostolique a pour fonction de représenter le Pape de façon stable auprès des Églises particulières, que sont les diocèses du Canada, auprès de l'assemblée des évêques du pays appelée Conférence des évêques catholiques du Canada. Lorsque les représentants du Saint-Père portent le nom de pro-nonce ou de nonce, ils assument aussi la tâche de maintenir des contacts auprès des autorités civiles du pays concerné. Actuellement, le représentant du Pape au Canada est un pro-nonce.

La fonction primordiale du Délégué apostolique, depuis le concile, consiste à rendre plus solides et efficaces les liens d'unité qui existent de fait entre le Siège apostolique et les Églises particulières. Il est donc appelé à conseiller les Évêques, à maintenir de bonnes relations avec la Conférence des évêques

du pays, à promouvoir tout ce qui touche à la paix, au progrès et à la coopération entre les peuples...

Premier mariage

Le onze avril 1960, Robert Lacasse épouse Angèle Drouin de Saint-Sébastien. L'abbé Dumoulin, curé de la paroisse, agit comme témoin officiel de l'Église, en recevant les engagements de ce jeune couple. Il s'agit de fait du premier mariage inscrit dans les registres officiels de la paroisse.

Le mariage, nous le savons, est une étroite communauté de vie et d'amour, à l'image même de l'amour éternel de Dieu pour son Peuple et à l'image de l'amour qui unit le Christ et l'Église. On ajoute même que par ce sacrement bien spécial les époux, baptisés dans le Christ et devenus ainsi ses disciples, reçoivent alors la mission particulière et significative d'être les témoins de l'amour même du Christ dans leur vie. Cet important sacrement est d'une façon toute spéciale, le modèle de l'amour du Christ pour l'Église, c'est-à-dire d'un amour qui dure malgré la souffrance et les difficultés... Par le mariage les époux sont invités à incorporer leur amour à celui du Christ, et donc à vivre leur union conjugale, à remettre leurs projets d'amour entre les mains du Christ Seigneur. Pour ce faire, ils reçoivent en retour sa ferme promesse d'être toujours avec eux.

Le don réciproque des époux dans le mariage devient une façon spéciale pour eux d'être un don de Dieu l'un pour l'autre. Et c'est ainsi que leur promesse de fidélité réciproque devient la voie par laquelle le Christ les unit l'un à l'autre et avec lui. La grâce du sacrement est appelée à devenir une réalité de plus en plus vivante dans leur lien conjugal, une réalité appelée à grandir et à se développer sans cesse pour ressembler davantage à l'amour du Christ, pour son épouse, l'Église.

Premières confessions des enfants

Les archives ne conservent rien au sujet de la première réception du sacrement de pénitence par les petits enfants dans

la nouvelle église paroissiale, nous devons malgré tout mentionner cette cérémonie ici. La façon normale de faire les choses à l'époque était de faire précéder la réception des deux derniers sacrements de l'initiation chrétienne, à savoir la confirmation et l'eucharistie, par ce sacrement. En 1910 le pape Pie X avait souhaité que l'on en fasse autant que possible une norme de conduite.

Les baptisés ont toujours eu conscience de ne pas avoir atteint la perfection. Ils reconnaissent donc leur état de pécheurs. Le péché, nous le savons, n'est pas d'abord et avant tout une désobéissance, une erreur ou un faux pas de notre part. De fait, le péché est beaucoup plus une blessure plus ou moins grave à notre relation avec Dieu, ou si vous le voulez, un manque d'amour pour Dieu, un refus de l'aimer.

Si le péché affecte notre relation à Dieu, il affecte aussi nos relations avec nos frères et sœurs chrétiens. Tout au long de sa vie publique, Jésus nous a répété que Dieu son Père est amour et qu'il ne désire rien de plus que de nous pardonner. C'est pourquoi saint Jean dit clairement: «Si nous disons: 'Nous n'avons pas de péché', nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, lui, fidèle et juste, pardonnera nos péchés et nous purifiera de toute iniquité.» (*Première épître*, chapitre 1, versets 8-9).

Le sacrement de pénitence est donc une façon extraordinaire de retrouver son lien de communion avec Dieu qui avait subi une blessure ou avait été rompu. Ce sacrement revêt une telle beauté et grandeur qu'on l'appelle souvent un «second baptême». Faut-il se surprendre alors que l'Église invite les baptisés à se confesser au moins une fois l'an ?

Dieu a-t-on pu dire est à l'origine de toute démarche de réconciliation qui jaillit en nous. La beauté du sacrement du pardon ressort à l'envie de la parabole de l'enfant prodigue. C'est évidemment Dieu qui le fait rentrer en lui-même et comprendre l'amour de son père. C'est Dieu qui l'incite à retourner vers son père. Saint Luc, en présentant cette parabole, nous

montre aussi le père qui voit son fils de loin, parce que justement il souhaitait de tout cœur qu'il revienne, il court vers lui et l'embrasse avec une profonde tendresse. Non seulement il lui pardonne, mais il lui fait encore une grande fête (voir: *Évangile*, chapitre 15, versets 11-32). Voilà le genre d'amour que Dieu nous réserve, et bien plus grand encore, son amour est infini, sans aucune limite.

On voit donc, en dernière analyse, comment le sacrement du pardon est une véritable célébration de joie, d'allégresse, car il célèbre cet amour de Dieu qui ne cesse de venir vers nous, de nous chercher pour nous ramener à lui, tellement il souhaite ne perdre aucun de nous. Seigneur, merci de nous montrer un tel amour! Puisseons-nous ne jamais l'oublier.

Premières confirmations

Comme les autorités scolaires se montrent si ouvertes et si accueillantes envers le curé de la paroisse, ce dernier connaît bien le directeur, M. François Gauthier, et les enseignants et enseignantes de l'école. La vie spirituelle des enfants en est d'autant facilitée. Le 29 avril 1960, S.E. Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique au Labrador, se rend sur place pour la confirmation de 37 garçons et de 39 filles. Selon les coutumes de l'époque, la marraine et le parrain de cette célébration sont respectivement Madame et Monsieur Henri Moncion. Ils remplissent leur rôle officiel pendant la cérémonie elle-même.

En 1960, selon les normes du cinquième synode d'Ottawa, «la confirmation précède généralement la première communion»(n° 140 § 1). Le sacrement de confirmation fait aussi partie de l'initiation chrétienne. Il est de fait intimement lié, uni à celui du baptême. Pour être plus précis, on peut ajouter qu'il est comme une halte sur notre cheminement chrétien, où l'on prend le temps d'évaluer le chemin parcouru depuis le baptême, nous réjouissant des découvertes que nous avons faites jusqu'à ce jour. Cela ne s'arrête pourtant pas là. Cette halte permet en outre de regarder en avant pour voir le chemin qu'il

nous reste à parcourir et à préciser l'itinéraire de la prochaine étape.

À l'occasion de la réception de ce sacrement, l'Esprit Saint fait irruption dans notre vie une fois de plus pour faire de nous des disciples sans témérité, sans crainte et plus unis que jamais. C'est un second envahissement de l'amour de Jésus en nos cœurs pour que, à son exemple, nous soyons plus proches de lui, plus proches des autres et que nous soyons davantage encore ses témoins dans le monde. Pour cela, nous recevons les dons de l'Esprit.

La première communion

Le jour suivant, soit le 30 avril, après une préparation sérieuse et assidue, les enfants de l'école reçoivent dans leur cœur pour la première fois le Seigneur Jésus, qui non seulement s'est fait l'un de nous mais qui a voulu aussi se faire nourriture pour nous.

L'initiation chrétienne ne serait pas complète sans l'eucharistie. Très tôt, les premiers chrétiens furent convaincus du fait que l'eucharistie dominicale était tout à fait indispensable à la vie de l'Église, et depuis ce temps, le sacrement de l'eucharistie n'a cessé d'occuper une place centrale dans sa vie.

Ainsi, chaque fois qu'on célèbre l'eucharistie, le Christ est présent au milieu de notre rassemblement dans la personne du ministre qui la préside en son nom, il est présent dans sa Parole que l'on y proclame, il est présent dans le pain et le vin consacrés. Ainsi, le Christ vient au milieu de nous pour vivre sa pâque avec nous, pour que nous le recevions dans la foi, la joie, l'amour ainsi que dans le partage.

On comprend alors pourquoi l'eucharistie est le sacrement central de la vie chrétienne tant individuelle que communautaire, le lieu par excellence où le Christ se donne en nourriture, où l'Église prend conscience de ce qu'elle est, où tous ensemble nous faisons corps avec le Christ pour mieux le faire par après

entre nous. Elle fait passer la vie du Christ dans la nôtre et notre vie dans la sienne en nous orientant vers la vie sans fin.

Voilà un peu le sens non pas de la première communion, mais de la première des communions dans la vie d'une personne baptisée. L'eucharistie est et doit demeurer le sacrement de la vie avec le Christ Jésus.

Rappelons-nous cette belle phrase de Meister Eckhart: «La nourriture corporelle que nous prenons se change en ce que nous sommes, mais la nourriture spirituelle que nous recevons nous change en ce qu'elle est; c'est pourquoi l'amour divin n'est pas quelque chose que nous absorbons, car cela produirait deux choses. Mais l'amour divin nous prend en lui-même, et alors nous devenons un avec lui. »

Une fois franchie cette étape importante de la vie chrétienne, il y en aura bien d'autres encore.

Première profession de foi

Les événements religieux ne cessent de se suivre les uns après les autres à un rythme accéléré. Le 28 mai 1960, 56 adolescents et adolescentes de huitième année s'engagent solennellement à vivre les promesses de leur baptême lors de la profession de foi ou communion solennelle, selon l'expression consacrée de l'époque.

L'Église n'a jamais cessé de croire qu'une foi qui ne trouve pas à s'exprimer n'est pas la vraie foi. Maintenant rendus assez vieux pour donner une adhésion personnelle et réfléchie à leur foi, les gens vont s'engager en leur nom personnel. Malgré cet engagement, nous ne le savons que trop bien, cette décision est à prendre et à reprendre sans cesse tout au long de la vie pour devenir de vrais disciples du Christ.

Ils continueront, il faut sincèrement l'espérer à la renouveler chaque dimanche et jours spéciaux de fête, pour y adhérer plus intimement, pour mieux la manifester dans leur vie de chaque jour. Cela souligne assez bien le sens profond et spécial de la

profession de foi, récitée en commun, chaque semaine, mais surtout lors de la belle cérémonie de la Vigile pascale.

La vie se développe

On constate donc que la vie chrétienne donne de belles manifestations de sa croissance et de merveilleux signes d'espérance pour le développement futur de la paroisse. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

Puisque nous avons souligné plusieurs sacrements dans cette partie de notre récit. Nous pourrions peut-être ajouter ici qu'un sacrement est nécessairement précédé d'une *demande*. En effet, vous savez comme moi que ce sont les parents qui *demandent* généralement le baptême pour leur enfant. S'il est adulte il fait sa propre demande. Les confirmands demandent eux-mêmes de recevoir la confirmation. Ce sont les fiancés qui font la démarche pour rencontrer leur pasteur ou curé et lui demander de se marier à l'église....

Mais après avoir souligné que les sacrements sont précédés d'une demande de notre part ou de ceux qui tiennent notre place, il faut immédiatement s'empresse de souligner qu'un sacrement est d'abord et avant tout *reçu*. Qu'est-ce à dire? Tout simplement parce qu'il est un *don gratuit* que le Père nous fait en son Fils.

*Petit à petit,
l'oiseau fait son nid.*

LA CONSTRUCTION TERMINÉE

Commencée le 4 novembre 1960, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, la construction de l'église paroissiale et de la résidence du curé progresse à vive allure.

Mais avant que les portes de l'église ne puissent laisser entrer les paroissiens et paroissiennes pour une première célébration eucharistique, il importe que dès la fin des travaux de construction, on puisse aussi la meubler, car autrement elle ne resterait qu'une salle vide et impersonnelle, impropre au culte divin.

Un système d'amplification

Dès septembre 1960, on se procure un système d'amplification. Il comprend à la fois des cloches électroniques avec carillon permettant de sonner l'angelus au moyen d'une minuterie appropriée et le système de haut-parleurs proprement dits avec des prises à l'ambon, à l'autel principal et au jubé. Le coût total s'élève à la somme de 3 100\$.

Une croix lumineuse

En janvier, on décide d'ajouter une croix lumineuse tout en haut du clocher. Après la réception des soumissions, on accorde le contrat le 27 janvier 1961 pour la somme de 302\$, soit un

montant de 150\$ pour la croix proprement dite «en néon bleu» et 152\$ pour l'installation du circuit électrique.

Ameublement de l'église

À n'en pas douter, le mois de janvier 1961 s'avère bien rempli en commandes de toutes sortes. Il faut procéder à l'achat de l'ameublement le plus important de l'église. Il vaut la peine de donner en entier la soumission retenue non seulement par le curé et les syndics paroissiaux, mais encore par le procureur diocésain suite à une réunion des personnes intéressées.

Soumission pour les bancs de la nef:

- 42 bancs de 12 pieds et 42 bancs de 6 pieds et demi avec agenouilloirs rembourrés
- 2 devants de 12 pieds et 2 devants de 6 pieds et demi avec agenouilloirs rembourrés

Soumission pour les bancs du sanctuaire:

- 3 bancs de 13 pieds et demi et 1 devant de la même dimension avec agenouilloirs rembourrés
- 3 bancs de 15 pieds et 1 devant de la même dimension avec agenouilloirs rembourrés

Soumission pour le jubé:

- 5 bancs de 15 pieds et 2 bancs de 7 pieds avec agenouilloirs rembourrés.

Le prix demandé pour ces bancs s'élève à 9 595\$

Soumission pour autres meubles pour le culte:

- 4 prie-Dieu pour le sanctuaire avec agenouilloirs rembourrés
- 1 banquette
- 2 tabourets pour enfant de chœur
- 2 crédences (petite tables)
- 1 autel latéral
- 1 sainte table de 40 pieds

- 3 confessionnaux
- 2 bénitiers
- 1 fond baptismal
- 1 maître autel

Le prix pour ces meubles s'élèvent à la somme de 12 465\$.

Il est encore important de faire remarquer ici que l'on n'a pas lésiné sur la qualité de cet ameublement, en effet on demande que le tout soit en chêne rouge américain et qu'il soit recouvert de trois couches de vernis. La compagnie Donat St-Amour et Fils Limitée, a présenté cette soumission. Voilà ce qui est approuvé au niveau de la curie diocésaine le 27 janvier 1961.

Quelques mois plus tard, on veut compléter l'ensemble de l'ameublement de l'église et on commande à la même compagnie de Masson, au Québec, une autre soumission pour:

- 4 fauteuils en chêne avec sièges et dossiers rembourrés
- 1 trône pour l'évêque
- 1 croix en chêne de 5 pieds par 12 pieds
- Le montant demandé s'élève à 630\$.

Une fois de plus, le curé et les syndics retiennent cette soumission et acceptent le montant fixé. On ajoute une bibliothèque de 8 pieds par 5 pieds et demi par 1 pouce à 5 tablettes pour le bureau privé du curé au montant de 70\$.

Enfin on est fin prêt pour l'ouverture de l'église Saint-Sébastien. Tout ce qui est requis est installé. Comment les gens réagiront-ils ? Seront-ils satisfaits ou non ? L'avenir seul le dira lorsqu'ils verront le tout dans la splendeur de ce qui est encore tout neuf.

On entre dans l'église

Et voici que le 2 avril 1961, les portes de l'église s'ouvrent pour la célébration des premières eucharisties dominicales. Quelle merveilleuse occasion ! Il s'agit en effet de la célébration de la plus grande fête de l'année liturgique: la Résurrection du Seigneur, de la victoire du Christ sur la souffrance et la mort.

Enfin, les paroissiens et paroissiennes peuvent admirer leur temple paroissial ! Enfin, ils peuvent offrir au Seigneur l'action de grâce par excellence dans une maison digne de lui ! Une joie profonde et bien naturelle envahit toute l'assemblée en cette grande fête de Pâques 1961. Pâques, haut point de l'année liturgique, célébration du mystère central du Christ, triomphe de la vie sur la croix et la mort, fête de la sortie de l'esclavage du péché à la vie nouvelle apportée par le Ressuscité, aucun autre jour ne convenait mieux pour entrer dans le nouveau temple paroissial !

Premiers baptêmes dans l'église

Dans l'après-midi du 2 avril, deux baptêmes sont conférés dans la nouvelle église paroissiale. D'abord, comme il se doit, le premier est présidé par le curé de la paroisse. Il s'agit de celui de Joseph Roger Jean, fils de Déova Laporte et de Yolande Bourque. Roger Matteau en est le parrain et Rita Laporte la marraine de l'enfant.

Le deuxième est célébré par le futur curé de la paroisse voisine, Notre-Dame-de-la-Présentation, M. l'abbé Gérard-Majella Séguin, il s'agit de celui de Marie Rolande Diane, fille de Raymond Séguin et de Rolande Sauriol. Les parrain et marraine de l'enfant sont respectivement Guy Sauriol et Carmelle Séguin.

Nous le savons, placé sous le signe de Pâques, ou si vous voulez sous le signe de la victoire du Christ Jésus sur la mort, le baptême est le sacrement de la naissance dans le Christ.

Premières confirmations à l'église

Il est au plus haut point convenable que ce soit l'archevêque d'Ottawa lui-même, Mgr Lemieux, qui vienne conférer le sacrement de confirmation pour la première fois dans le nouveau temple. Le vendredi 28 avril 1961, en la fête de Saint-Pierre Chanel, mariste et premier martyr de l'Océanie, le prélat confirme 43 filles et 45 garçons, implorant sur eux l'Esprit Saint

d'en faire des témoins engagés à son service, cette célébration donne déjà un avant-goût de la Pentecôte qui approche.

Dans la cérémonie de confirmation, on pourrait rappeler qu'il y a quatre parties particulières. D'abord, *l'appel des confirmands*: l'évêque leur demande soit de se lever, soit de répondre à l'appel de leur nom. Puis il procède à la proclamation et à l'explication de la Parole de Dieu. Suit *la profession de foi*. Par elle les confirmands expriment leur adhésion au Dieu Père qui se révèle et nous sauve en Jésus son Fils et qui nous fait vivre par le souffle de son Esprit Saint. Elle comporte aussi la proclamation de la foi personnelle et de la foi de l'Église, car l'une ne va pas sans l'autre; la parole personnelle répond fondamentalement à la parole de l'Église. La troisième partie consiste en *l'imposition des mains*. Ce geste s'accompagne d'une prière récitée par l'évêque dans laquelle il mentionne les sept dons de l'Esprit, mais surtout d'une demande pour que l'Esprit qui reposait sur Jésus descende sur les confirmands. Enfin il y a *la chrismation*, ou si vous voulez l'onction faite avec le saint chrême sur le front du confirmand. Il s'agit en fait du rite essentiel de la confirmation et en traçant ce signe de croix l'évêque dit tout haut la formule toute simple: «Paul (Lucie)..., sois marqué(e) de l'Esprit Saint, le don de Dieu. »

On pourrait peut-être rappeler ici les dons de l'Esprit. Voici ces sept précieux dons spirituels: la sagesse, l'intelligence (ou le discernement), le conseil, la force (ou la vaillance), la science (ou la connaissance), la piété et la crainte de Dieu.

Dans le mystère chrétien, il existe un lien intime entre la résurrection du Christ et le don de l'Esprit Saint, d'où naît l'Église ! Les nouveaux confirmés sont là pour rappeler à la communauté chrétienne comment l'Église de Dieu ne peut exister sans ce lien étroit entre le Christ et l'Esprit. C'est l'Esprit de Jésus qui continue sans cesse de changer le doute en certitude, la peur en courage dans nos vies de disciples du Christ, de membres de son Peuple. Si l'Église est un don de Dieu, elle est

aussi une initiative d'hommes et de femmes à son écoute et qui répondent à son appel intérieur mais bien réel.

Faut-il voir dans cette fête de Saint-Pierre Chanel un signe providentiel de la venue future des Pères Maristes dans la paroisse ? La réponse ne nous revient pas, mais nous savons que «les décrets de Dieu sont insondables»(voir: *Épître aux Romains*, 11, 33)! Le lendemain, ces jeunes reçoivent pour la première fois le pain eucharistique dans leur cœur. On est encore à l'époque où les sacrements de l'initiation chrétienne se suivent selon l'ordre prévu par la tradition séculaire de l'Église: baptême, confirmation, eucharistie.

Premier mariage

Le 19 juin 1961 est jour d'une autre première. Il s'agit cette fois de l'engagement dans le mariage, communauté de vie et d'amour, d'un jeune couple, Jean Dubé et Louise Fihatreault. Ils se présentent à l'église pour se donner l'un à l'autre en présence de Dieu et de la communauté chrétienne. Ils désirent devenir pour tous un signe visible de l'amour incommensurable de Dieu pour son peuple dans leur milieu de vie.

Bénédiction du temple paroissial

Il faut maintenant songer avec sérieux à la prochaine étape importante: la bénédiction du nouveau temple érigé à la plus grande gloire de Dieu. Le curé a sans doute consulté l'archevêque d'Ottawa avant d'envoyer une missive au représentant du Pape à Ottawa et lui proposer une date convenable pour cette cérémonie. Quelques jours plus tard, en date du 19 juin 1961, S.E. Mgr Baggio expédie sa réponse au curé.

«Le dimanche 24 septembre est une date qui me convient pour la bénédiction de votre nouvelle église. Je serai heureux d'être des vôtres ce jour-là pour m'associer à votre joie et à celle de tous vos paroissiens.

Je vous remercie, vous et tous vos paroissiens, de vos bons souhaits et de vos ferventes prières pour ma guérison. J'ai

bon espoir de pouvoir réassumer bientôt toutes mes fonctions.

Veillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur. »

Visite du couple vice-royal

Les premières se suivent de plus belle à mesure que l'année s'écoule. Nous ne pouvons passer sous silence la première visite officielle d'un couple vice-royal dans la paroisse. En effet, le 2 juillet 1961, Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, M. Georges Vanier et son épouse Pauline viennent participer à l'eucharistie dominicale de midi. Ne sont-ils pas tous les deux des chrétiens convaincus et engagés ? Il ne s'agit donc pas pour eux d'une simple visite officielle, mais d'une occasion de venir manifester leur foi et leur encouragement à la communauté chrétienne qui n'est encore qu'à ses tout premiers pas, en participant activement à l'eucharistie dominicale.

L'Église notre mère

À travers toutes 'ces premières' de la paroisse, nous n'avons voulu souligner rien d'autre que le fait que l'Église est véritablement une mère pour nous. Ne l'appelons-nous pas souvent «notre sainte mère l'Église»? Elle prend soin de tous nos besoins spirituels, de notre naissance à la vie chrétienne par le baptême jusqu'à notre mort, à travers les sacrements et ses rites sacrés. Et comme on ne peut séparer l'Église de Dieu notre Père, on comprend pourquoi en devenant sœurs et frères du Christ Jésus, nous pouvons comprendre cette très belle phrase de saint Cyprien: «Vous ne pouvez avoir Dieu pour Père si vous n'avez pas l'Église pour mère. »

*Seigneur, qu'importe que je sois
au faite de ton église ou dans
ses fondations pourvu que je sois
bien à ma place, dans ta construction.*

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

La solennité du jour de la bénédiction d'une église reste longtemps marquée dans la mémoire des personnes qui participent à cette impressionnante cérémonie. Selon l'ancienne législation ecclésiastique, on ne peut pas, dans les circonstances ordinaires et pendant trop longtemps, célébrer les offices divins dans un temple non consacré ou pour le moins non béni (voir: canon 1165, § 1).

Le dimanche 24 septembre 1961, les rites impressionnants de la cérémonie de bénédiction de l'église paroissiale seront accomplis sous la présidence de S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, si tout se passe comme prévu.

Programme officiel

Voici comment le journal *Le Droit* raconte l'événement, allant même jusqu'à donner le programme officiel de la journée:

«2 h 45: arrivée de son Excellence Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique. »

«2 h 55: mise en marche de la procession. »